

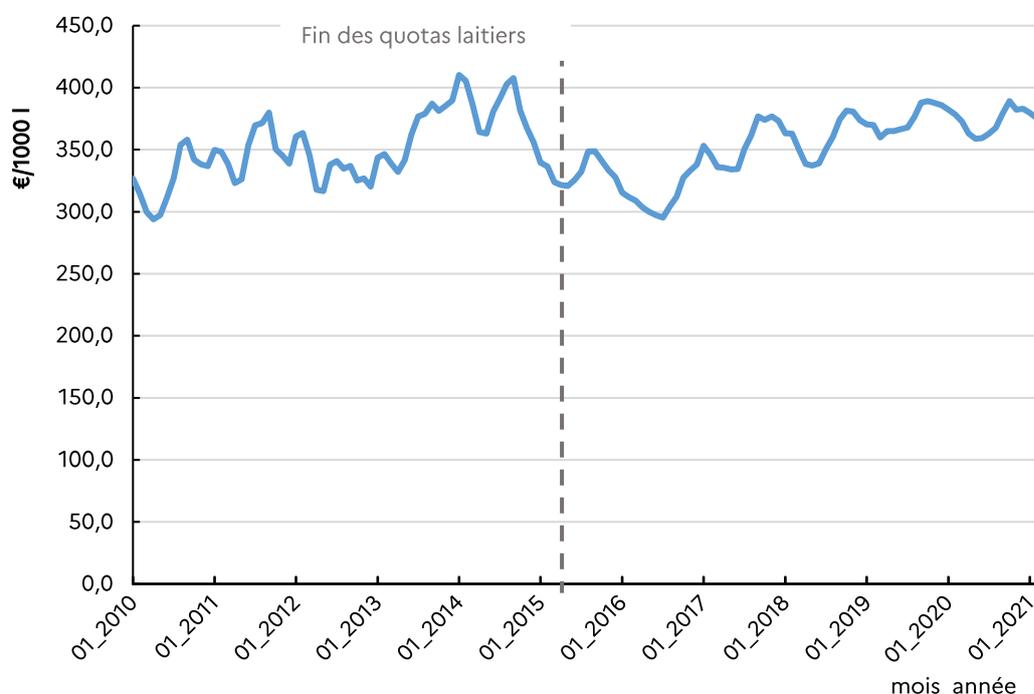
## Retour sur dix ans 2010 - 2020

L'OFPM a vu le jour à l'automne 2010. L'urgence à l'époque était celle de la viande bovine et le premier rapport (sous la seule signature alors du président puisque le comité de pilotage n'existait pas encore) fut consacré à la crise bovine. Le premier rapport complet au Parlement fut présenté en juin 2011. Dix ans ont donc passé et il n'est pas mauvais de profiter de cet anniversaire pour revenir sur ces dix années d'évolution de l'agriculture et de l'alimentation en France à partir de la relecture des rapports de l'OFPM et grâce à la collaboration des experts de FranceAgriMer.

### UNE CONJONCTURE AGRICOLE DE PLUS EN PLUS MONDIALISÉE

L'évènement peut-être le plus marquant de la période est l'achèvement du démantèlement de la politique européenne des gestions des marchés. C'était déjà pratiquement chose faite pour les céréales dès 2008 mais la mesure la plus symbolique fut, le 1<sup>er</sup> avril 2015, la suppression des quotas laitiers et- *de facto* - des prix administrés européens (les quotas sucriers disparurent peu de temps après). En peu de temps, l'Europe agricole qui avait vécu, pour ses plus importantes productions, en marge des marchés mondiaux, s'y retrouva projetée, protégée seulement par quelques barrières douanières bien souvent contournées par des accords commerciaux au sein desquels l'agriculture ne pesait plus guère. L'instabilité, qui jusque-là ne touchait que quelques productions comme la viande porcine, s'est généralisée pour les céréales et les oléagineux, le lait et la viande bovine.

Prix réel du lait cru (toutes qualités confondues, toutes primes comprises)

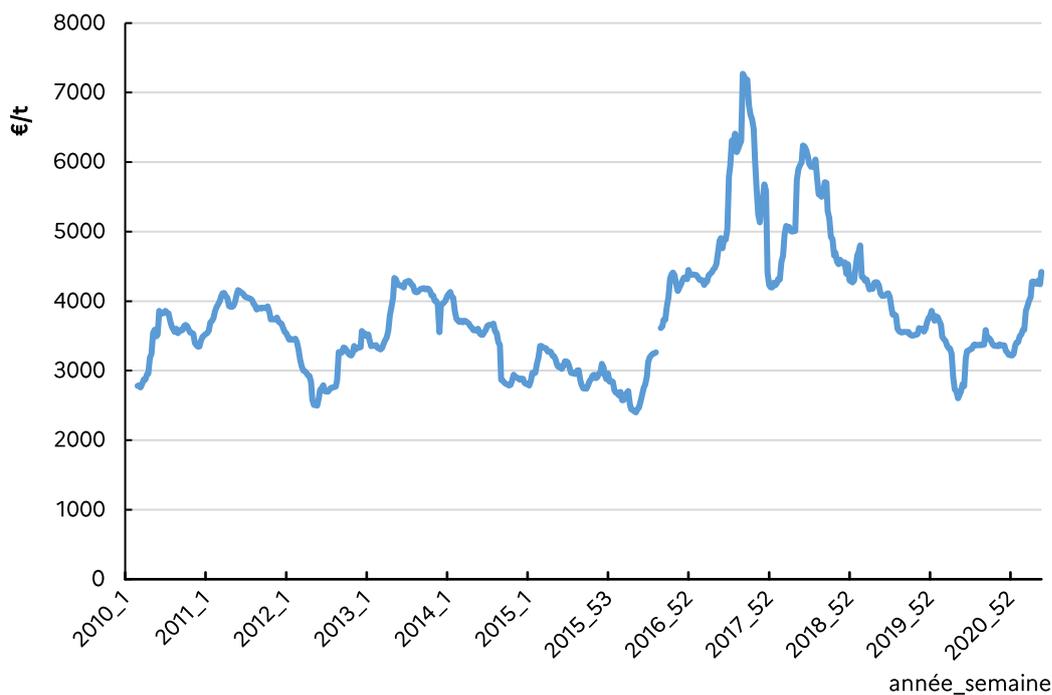


Source : FranceAgriMer, enquête mensuelle laitière

En 2011, les prix agricoles mondiaux (mesure par les indices de la FAO ou de Cyclope) avaient atteint un niveau record. Par la suite, mesurés en un dollar qui ne cessa de se renforcer, ils connurent un lent déclin, perdant entre 2012 et 2020 un peu moins de la moitié de leur valeur. Ce mouvement ne fut bien entendu pas uniforme : on assista ainsi à une crise du marché

mondial du beurre en 2016/2017 et encore en 2018. A partir de 2016 l'apparition, puis la généralisation, de la peste porcine africaine en Chine provoqua une hausse des prix sur les marchés exportateurs européens. Sur la période 2010 – 2020, les marchés agricoles prirent d'ailleurs leur part des tensions géopolitiques: en 2014, au moment des tensions autour de la Crimée, l'embargo à l'importation de la Russie toucha les marchés du porc, de la viande bovine, des produits laitiers et des pommes. A partir de 2016, la menace du Brexit pesa sur la filière ovine... En 2020 enfin, l'importance des achats de la Chine en céréales, oléagineux et viandes en particulier a provoqué un sursaut de la plupart des marchés mondiaux, revenus souvent en 2021 à leurs niveaux de 2012.

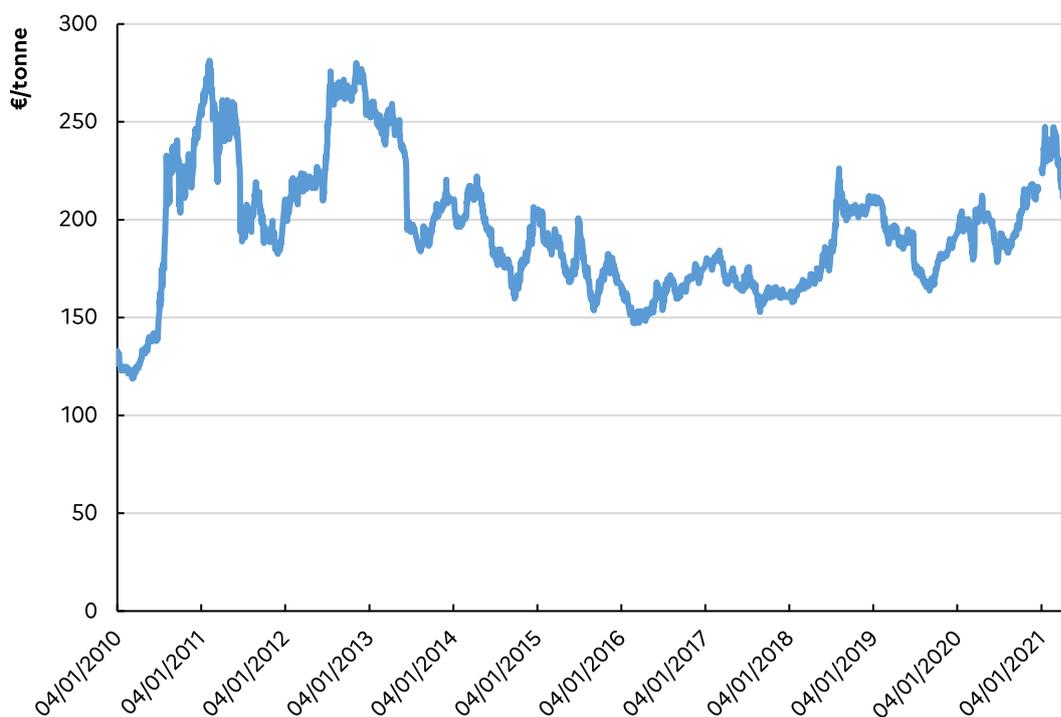
#### Prix du beurre contrat - 4 semaines glissantes



Source : FranceAgriMer

A cela il faut bien entendu ajouter les aléas climatiques. Même si au plan mondial il n'y a pas eu d'évènement majeur à l'image du phénomène El Niño qui avait marqué la fin de la décennie précédente (La Niña qui est à l'œuvre depuis 2020, mais assez faiblement, explique en particulier les sécheresses en Amérique Latine), la France a été touchée par des accidents climatiques (sécheresses, gelées précoces ou tardives) qui ont affecté certains fruits et légumes en 2013 et les céréales en 2016 et 2018. Sur le plan de la sécurité sanitaire des aliments, il faut signaler la diffusion d'*Escherichia Coli* en Allemagne en 2011 qui a provoqué la défiance des consommateurs vis-à-vis de certains légumes comme le concombre (qui n'était pourtant pas à l'origine des contaminations). Signalons aussi, en 2013, le scandale de l'utilisation de viande de cheval importée dans des plats préparés « pur bœuf » qui a, là aussi, engendré un report de consommation.

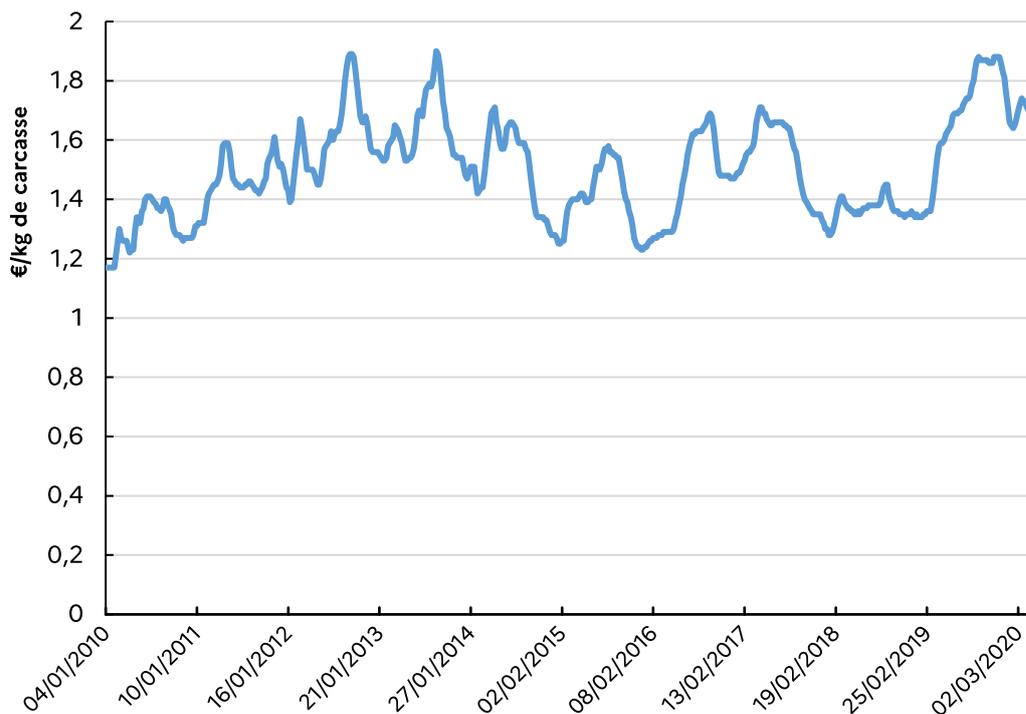
### Cotation du blé tendre - Rouen FCW 1 FOB



Source : FranceAgriMer

Au chapitre des épizooties, il faut mentionner la peste porcine africaine en Chine mais aussi en Pologne en 2014 (la raison « officielle » de l'embargo russe) et encore en Allemagne en 2020 et puis différents épisodes de grippe aviaire, en général assez vite maîtrisés. Par contre, la viande bovine française a pu retrouver un accès au marché chinois, quelques dix ans après la crise de la « vache folle ».

### Cours du porc entrée abattoir - cotation E + S



Source : FranceAgriMer, le Réseau des Nouvelles des Marchés

L'instabilité des prix agricoles est donc devenue une réalité dont les causalités échappent, au moins pour partie (Cf. maîtrise sanitaire + aléas climatiques localisés), de plus en plus à l'espace européen au moins en ce qui concerne les grandes productions végétales et animales.

Ceci, et les évolutions de la demande des consommateurs, ont poussé nombre de producteurs à s'engager dans la différenciation de leurs produits : AOP, labels rouges (la fraise gariguette en 2009), transformation à la ferme et circuits courts lorsque cela est possible (avec le développement des AMAP - association pour le maintien de l'agriculture paysanne), agriculture raisonnée voire agro-écologie et puis, bien sûr, agriculture biologique. Le développement des cultures biologiques a été impressionnant : la collecte de lait biologique a quadruplé entre 2010 et 2020 pour dépasser le milliard de litres, et l'évolution a probablement été du même ordre pour les fruits et légumes.

Cette plus grande diversité de l'offre agricole permet de relativiser quelque peu l'instabilité des marchés de « commodités » qui contraste néanmoins avec la relative stabilité des prix au niveau de la consommation.

Mais il faut souligner une autre tendance forte de ces dernières années : il s'agit de la montée en puissance des importations dans la consommation alimentaire française : les calculs réalisés à partir des comptes de la nation (arrêtés à 2016) montrent d'une part une augmentation de la part des importations dans la constitution de la consommation alimentaire française en termes de valeur ajoutée (25 % de l'euro alimentaire en 2016 en tenant compte de la restauration) et, d'autre part, une diminution parallèle de la part de la valeur ajoutée suscitée par l'agriculture. De manière générale, les taux d'auto-provisionnement des différentes filières ont diminué et surtout la dépendance aux importations (souvent pour des produits plus élaborés) a augmenté, en particulier pour quelques secteurs emblématiques comme le vin, la viande de volaille, les fruits, les fromages, le blé dur et les oléagineux.

## **DES PRIX ALIMENTAIRES D'UNE ASSEZ GRANDE STABILITÉ**

On ne peut qu'être frappé - sur ces dix ans - de la stabilité des grands produits « de base » au stade du consommateur. Le suivi assuré par l'Observatoire concerne avant tout, en effet, ce que l'on peut qualifier de « fond de caddie » alimentaire du ménage. Il n'est pas possible de prendre en compte l'extrême diversité de produits de plus en plus élaborés et complexes en termes de composition, de signes qualificatifs (plus ou moins légitimes), d'emballages... Cela est d'autant plus pertinent que la part de temps consacré à l'élaboration des repas a tendance à diminuer et que la restauration hors foyer se développe fortement. Sur ces dix ans la consommation alimentaire des français a connu de profondes modifications tant en ce qui concerne les produits, leur élaboration et le modèle même des repas, avec toutefois de fortes différences entre les attentes exprimées et la réalité des achats des ménages. La montée en gamme tant préconisée ne trouve pas toujours les débouchés souhaités.

Cette remarque faite, force est de constater la stabilité des prix aux consommateurs de produits comme la viande de porc (côtes et longe), nombre de fruits et légumes, de la tomate à la fraise en tenant même compte d'une saisonnalité de moins en moins marquée, les pâtes alimentaires, le poulet... Par contre, sur les dernières années, il faut noter une légère hausse des principaux produits laitiers, de l'ordre de 10 % pour le lait UHT et le yaourt nature, plus faible pour les fromages. Il en a été de même pour la viande ovine (15 %), pour le jambon et pour la viande bovine, en particulier la viande hachée. Dans certains cas, ces hausses ont été provoquées par des tensions sur les marchés d'amont (beurre) ou à l'importation (ovins). Souvent - et c'est une limite du suivi des prix par l'Observatoire - il faut tenir compte d'une certaine montée en gamme des produits (jambon) ou d'une évolution de la consommation (viande hachée).

Ces remarques faites, le constat de l'instabilité des prix agricoles et du lissage des tendances au stade de la consommation demeure sur la période 2010 – 2020, ce qui peut expliquer un partage des marges parfois difficile entre industrie et distribution.

## LE JEU DES MARGES BRUTES ENTRE L'INDUSTRIE ET LA DISTRIBUTION

La part des matières premières agricoles dans le prix au consommateur des produits alimentaires est fort variable suivant les produits mais représente en général de 30 à 40% du prix final : 50% au plus pour certains fromages comme l'emmental, 6 à 8% seulement pour la baguette de pain, 14 à 20% pour le yaourt nature, mais aussi à titre d'exemple 46% pour la viande bovine, 41% pour la viande hachée, 30% pour le jambon comme pour les pâtes alimentaires, 33% pour l'escalope de poulet... Ces pourcentages peuvent varier en fonction des prix agricoles, des rendements et des pertes à anticiper pour fournir *in fine* 1 kg de produit fini ou des prix de certains produits intermédiaires ou de coproduits, ce qui est notamment le cas pour les produits laitiers.

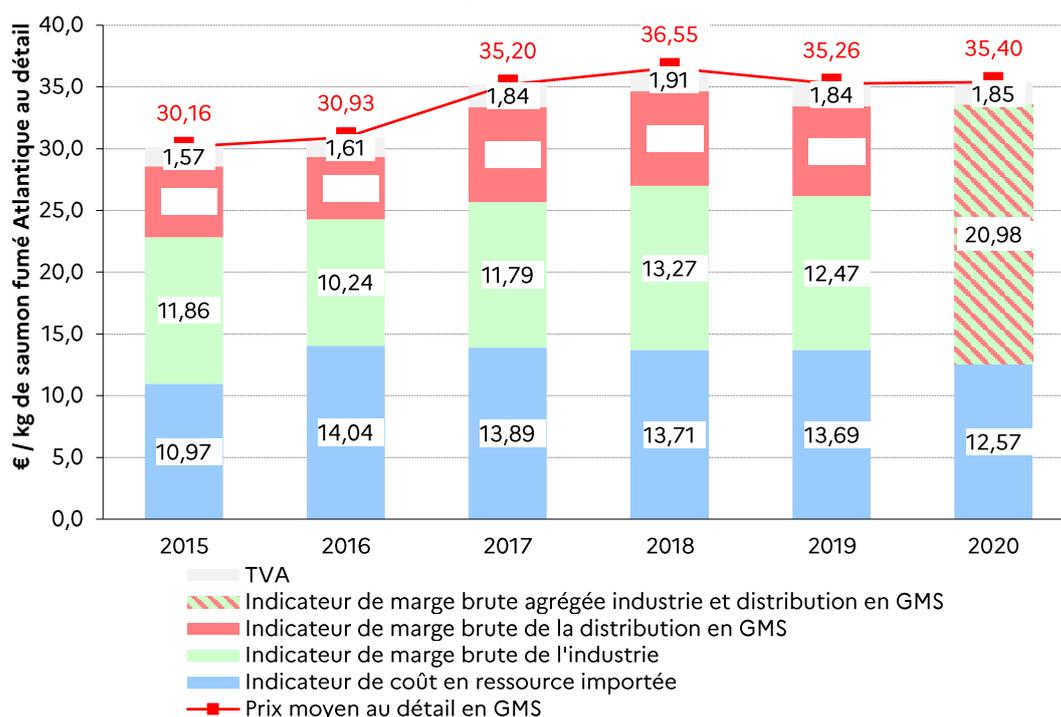
Le reste se répartit donc entre l'industrie (première, deuxième voire troisième transformation) et la distribution dont certains rayons « traditionnels » assurent aussi une transformation *in situ* ou dans des ateliers propres (boucherie, boulangerie). Partant du constat de l'instabilité des prix agricoles à l'amont et de la stabilité des prix au consommateur, l'ajustement se fait donc entre l'industrie et la distribution.

L'analyse de l'évolution de la répartition des marges brutes au fil de cette décennie ne fait pas apparaître de tendance claire. La transmission des chocs de prix agricoles est en général absorbée par l'un ou l'autre maillon dans un premier temps avant que ne s'effectue un certain rééquilibrage. C'est souvent le segment industriel qui subit le premier choc mais dans nombre de cas la marge brute de la distribution peut diminuer afin de maintenir la stabilité du prix de produits « emblématiques ». Quelques exemples peuvent illustrer cette situation :

### Le saumon fumé :

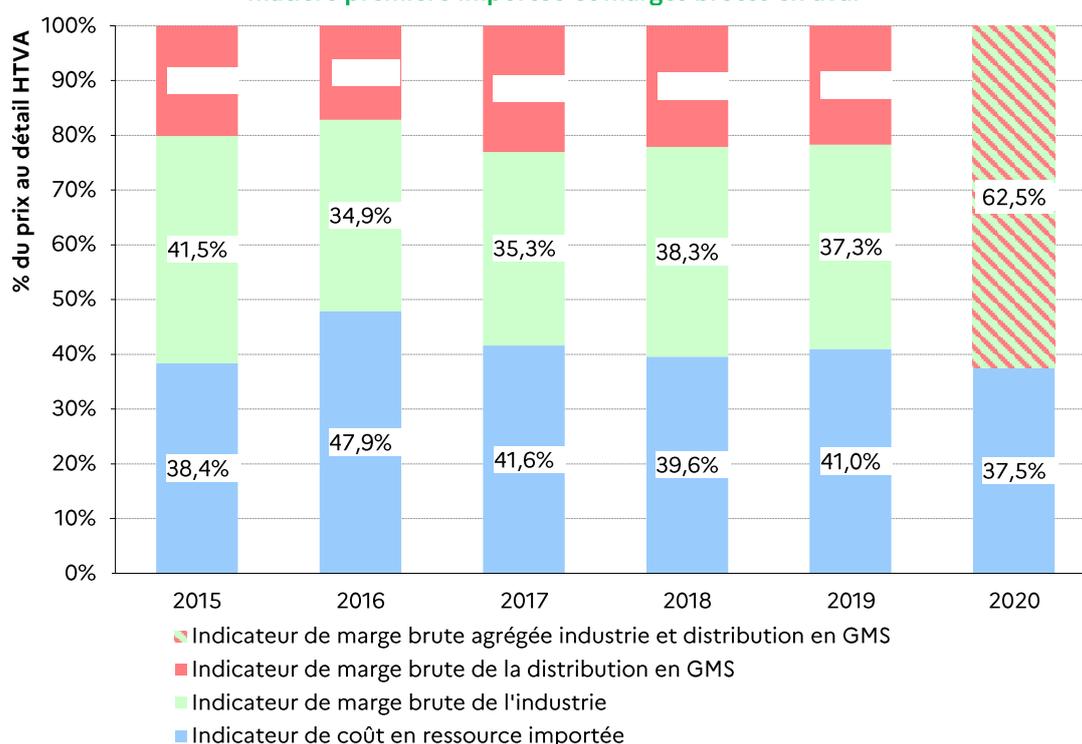
Entre 2015 et 2016, le cours du saumon a augmenté fortement, ce qui a fait passer le coût d'achat de la matière première de près de 11 €/kg à 14 €/kg, soit + 27%. Dans un premier temps, cette augmentation n'a pas été répercutée au niveau du prix au détail qui n'a augmenté que de 3% en 2016. Les marges brutes de l'industriel et du distributeur ont donc baissé respectivement de 6 et 3 points de %. En revanche, en 2017, alors que le cours du saumon est resté au même niveau qu'en 2016, le prix au détail a augmenté fortement (+ 14%) permettant aussi bien à l'industriel qu'au distributeur de reconstituer leurs taux de marge brute.

### Composition du prix moyen annuel au détail du saumon fumé en GMS en matière première importée et marges brutes en aval



Source : FranceAgriMer d'après Eumofa, Douane française, ProdCom (Insee) et Kantar Worldpanel

### Composition en pourcentage du prix moyen annuel HTVA au détail du saumon fumé en GMS en matière première importée et marges brutes en aval

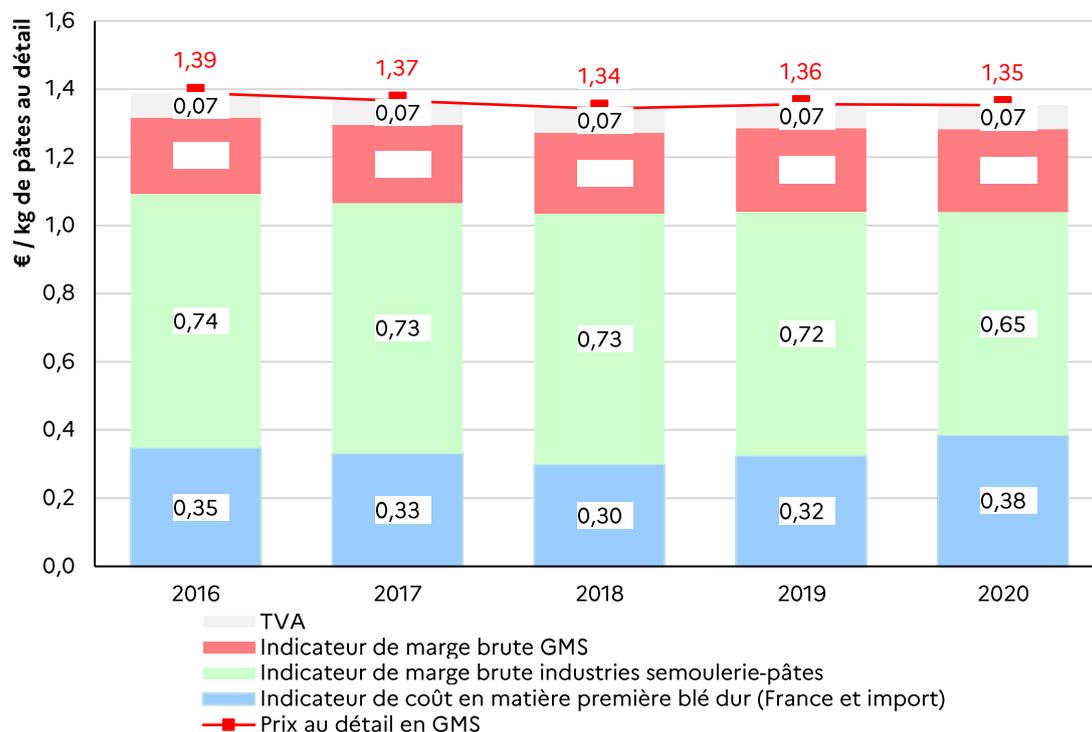


Source : OFPM, FranceAgriMer d'après Eumofa, Douane française, ProdCom (Insee) et Kantar Worldpanel

### Les pâtes alimentaires :

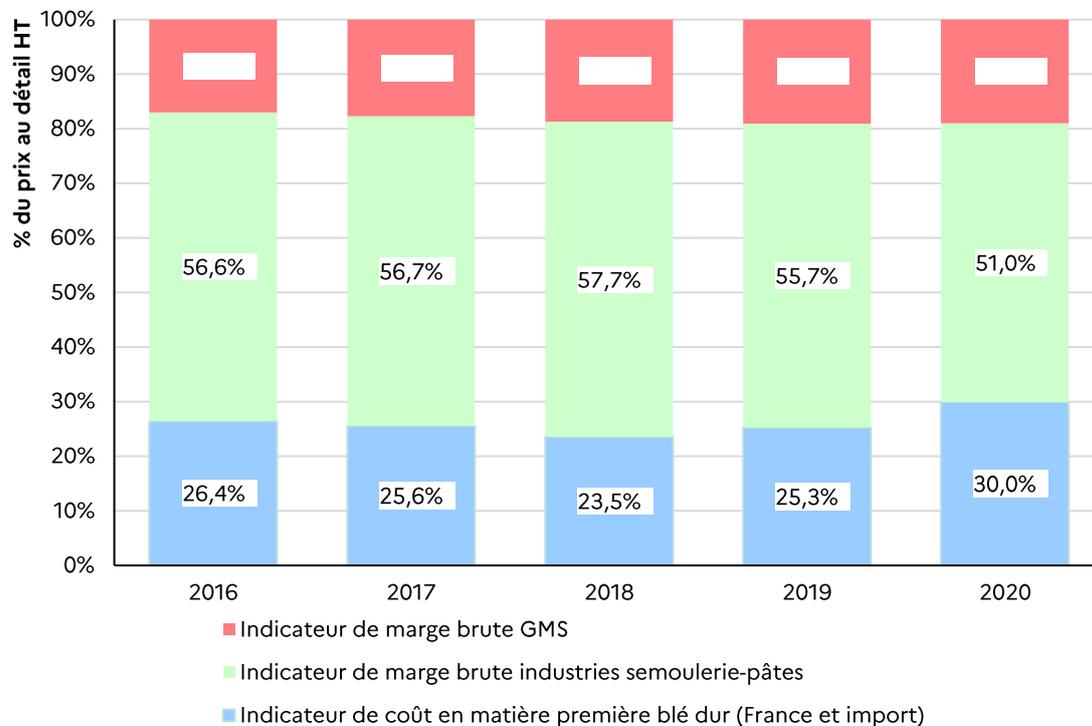
En 2019, les cours du blé dur, au plus bas en janvier (autour de 215 €/t), entament une progression lente mais continue jusqu'à la fin de la campagne 2018/19 atteignant 225 €/t en juin 2019. Dès le mois de juillet, les prix progressent et se maintiennent stables autour de 240 €/t jusqu'en septembre. La bonne qualité de la récolte française 2019 et une production en baisse (en UE) boostent les prix qui atteignent 270 €/t en fin d'année 2019. L'année 2020, marquée par la pandémie mondiale, et des périodes de confinement longs et stricts ont conduit à une forte demande des produits de la semoulerie. Les stocks se réduisent fortement. Les prix de la matière première grimpent autour de 290 €/t jusqu'à la fin de la campagne 2019/20 (juin 2020). La récolte 2020 de l'UE, notamment en France, marque un nouveau repli (baisse des rendements). Les prix du blé dur reprennent une tendance haussière les conduisant à 295 €/t en décembre 2020. Durant cette période, en 2019, comme en 2020, la progression des cours de la matière première n'a pas engendré de hausse sur le prix du kilo de pâtes au détail. En 2019, le prix moyen annuel d'un kilo de pâtes alimentaires, établi à 1,36 €, recule même d'1 centime en 2020. Il est à noter que, durant cette période particulière de forte demande de pâtes, des importations plus importantes ont été réalisées auprès d'autres pays fournisseurs (Espagne, aux prix plus attractifs). Dans le même temps, la marge brute de la matière première augmente de 6 centimes/kg dans le prix du kilo de pâtes, soit une part plus conséquente qui progresse de 5 % entre les deux années. Tandis que l'indicateur de marge brute industries, perd 8 centimes le kilo durant la même période, soit un repli de sa représentation dans le prix du kilo de pâtes de près de 5 %. L'indicateur de marge brute distribution, reste, lui, stable à 19 % entre 2019 et 2020.

### Composition du prix moyen annuel au détail des pâtes alimentaires en matière première et marges brutes de l'industrie et de la distribution



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, Mintec, Insee (ProdCom), Kantar WordIPanel

### Composition en pourcentage du prix moyen annuel au détail des pâtes alimentaires en matière première et marges brutes de l'industrie et de la distribution

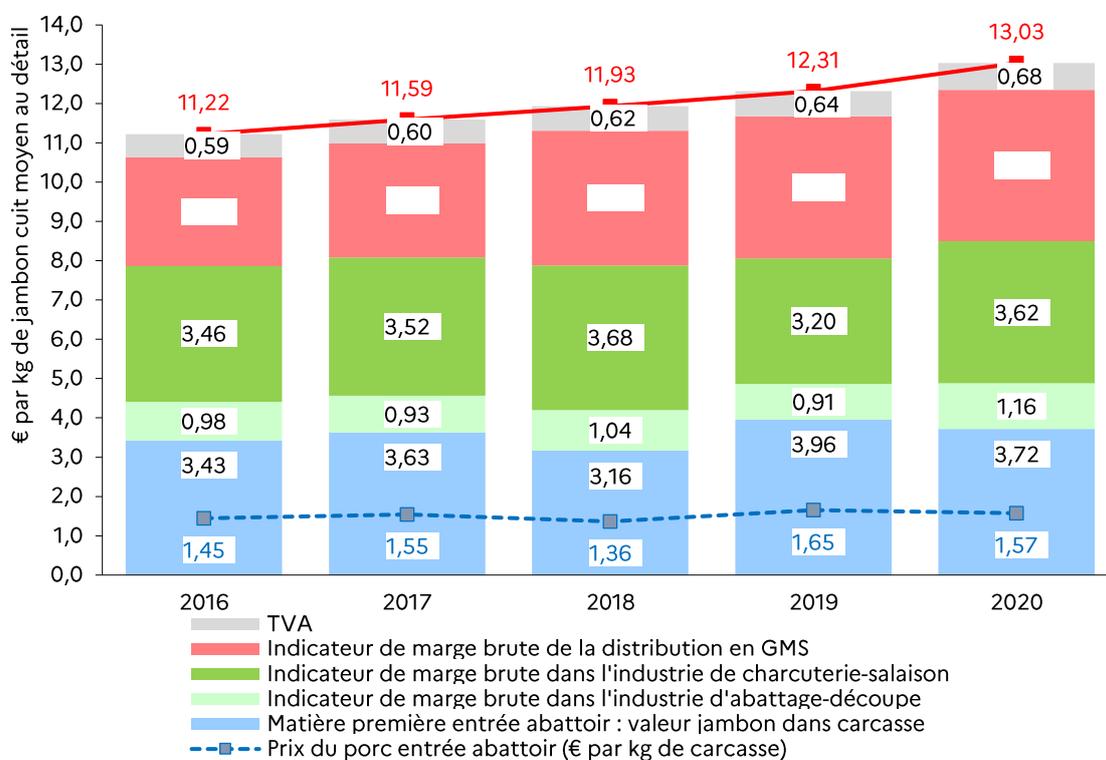


Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, Mintec, Insee (ProdCom), Kantar WordIPanel

## Le jambon cuit :

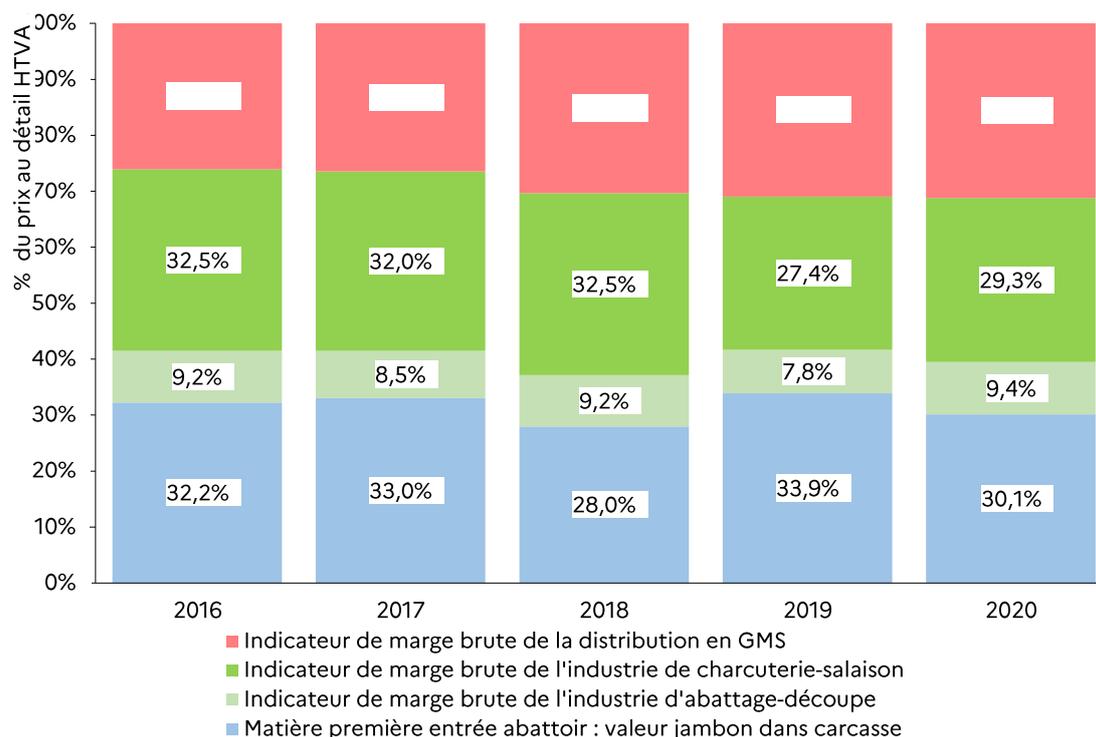
L'indicateur de marge brute de l'industrie d'abattage-découpe est sur la période essentiellement lié au coût de la matière première, se réduisant pour amortir partiellement les hausses de celle-ci, et augmentant lorsque ce coût se réduit. L'indicateur de la marge brute des salaisonniers tend lui aussi à se comprimer pour absorber en partie la hausse des coûts de matière première. En pourcentage, le poids de l'indicateur de la marge brute de l'industrie charcuterie - salaison passe ainsi de 32,5 % en 2018 à 27,4 % en 2019 pour revenir à 29,3 % en 2020. Au stade de la distribution, l'indicateur de marge brute connaît en revanche depuis 2016 une progression continue aussi bien en valeur absolue qu'en pourcentage du prix de vente au détail HT. Le panier composite, tous jambons cuits libre-service, voit son prix au détail augmenter de façon continue depuis 2016. Cette évolution résulte certainement pour une part significative d'une segmentation sans cesse renforcée du marché du jambon cuit, en lien notamment avec des attentes sociétales (« sans nitrites », « porc nourri sans OGM », « avec un taux de sel réduit », « Le Porc Français », « sans antibiotiques », etc.). Il n'en reste pas moins que sur ces produits, l'indicateur de marge brute de la distribution n'a cessé de progresser ces dernières années.

Composition du prix moyen annuel au détail en GMS du jambon cuit (UVCI en LS)



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer-RNM, Insee, et Kantar Worldpanel

### Composition en pourcentage du prix moyen annuel HTVA au détail en GMS du jambon cuit (UVCI en LS)



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer-RNM, Insee, et Kantar Worldpanel

## LE CALCUL DES MARGES NETTES DES RAYONS DE PRODUITS FRAIS DE LA GRANDE DISTRIBUTION

L'un des travaux les plus originaux de l'Observatoire a été, à partir de 2011, le calcul des marges nettes des rayons de produits frais de la grande distribution. Cela n'avait en effet guère de sens de chercher à calculer des marges nettes produit par produit, compte tenu du fait qu'une compensation entre produits est réalisée au niveau du rayon (voire au niveau du magasin). Cette enquête est réalisée chaque année auprès des sept enseignes historiques de la grande distribution (à l'exclusion de ce qui était qualifié auparavant de « hard discount » et maintenant d'« enseignes à dominante marques propres ») et couvre l'univers des supers et hypermarchés.

Nous disposons d'un historique de neuf enquêtes de 2011 à 2019. Au fil des ans, la méthodologie s'est affinée et si les résultats globaux sont à peu près comparables, la répartition des charges directes et indirectes est devenue de plus en plus fine. Sur ces neuf années, la marge nette agrégée des sept rayons a pu varier du simple au double (de 0,8 % en 2014, 2015 et 2017 à 1,7 % en 2019, avec une moyenne arithmétique de 1,2 %). Elle a été en général inférieure au RCAI – résultat courant avant impôts – du secteur de la grande distribution tel qu'il apparaît dans les données de l'INSEE. La hiérarchie des rayons en termes de marge nette est restée à peu près constante au fil des ans : trois d'entre eux, ceux qui comportent la part la plus importante de personnel dédié, ont toujours dégagé des marges nettes négatives. Il s'agit de la poissonnerie (-4 % à -5 %), de la boucherie (-1 % à -2 %) et de la boulangerie-pâtisserie (-1 %). Il s'agit là souvent de rayons mis en avant dans la capacité d'attraction d'un magasin (qui peut donc choisir de « perdre de l'argent » sur un rayon mais capte ainsi davantage de clients qui vont consommer aussi dans le reste du magasin). Le rayon produit laitiers dégage une marge nette légèrement positive, inférieure en général à 1%. Par contre la rentabilité du rayon fruits et légumes s'est régulièrement améliorée au fil des ans passant de 0,6 % à 3,6 % entre 2011 et 2019 (un chiffre relativement exceptionnel qu'il faudra probablement relativiser). Enfin les rayons charcuterie et volailles affichent des marges nettes

supérieures à 5%. Toutes ces données et surtout leur évolution ne peuvent être prises en compte que comme des ordres de grandeur tant les stratégies suivies par chaque enseigne et au niveau des magasins peuvent être différentes (rayons traditionnels, marques de distributeurs...).

## LES COMPTES DES ENTREPRISES DU SEGMENT INDUSTRIEL

Les données disponibles pour le segment industriel sont plus difficiles à exploiter et se limitent à quelques filières avec une lacune majeure pour l'industrie laitière. Ce n'est en effet qu'en 2021 (pour les données de 2019) qu'il a été possible de mettre en place une enquête un peu similaire à celle réalisée avec la grande distribution et qui devrait à terme permettre d'isoler les marges nettes des grands « métiers » de l'industrie laitière. C'est aussi dans le domaine laitier que le phénomène des marques de distributeurs est le plus important.

Pour les autres secteurs industriels (viandes, transformation des céréales) ainsi que pour l'expédition de fruits et légumes et le mareyage, l'observation des données de cette décennie met en évidence des marges nettes, ou des RCAI relativement faibles, voire parfois négatives (abattage-découpe de viandes, meunerie) au stade de la première transformation et qui augmentent peu à peu au fil de l'élaboration des produits. Pour l'industrie des viandes pour laquelle l'Observatoire dispose d'une enquête spécifique et actualisée, le RCAI des entreprises d'abattage-découpe de viande bovine tourne autour de 0,5% alors qu'il est beaucoup plus variable en viande porcine (-1% à +3%).

Enfin il n'est pas possible de mesurer l'impact éventuel de la loi EGAlim (et des textes associés) compte tenu des données disponibles à date et ce d'autant plus que l'année 2020 a été fortement perturbée par la pandémie.

## DES RÉSULTATS AGRICOLES VOLATILS ET SOUVENT DÉCEVANTS

L'évaluation des coûts de production en agriculture est réalisée par l'Observatoire à partir de deux méthodes: la première utilise les données du RICA – réseau d'information comptable agricole - sur la base d'échantillons d'exploitations et permet de dégager un résultat courant avant impôt servant notamment à la rémunération de la main d'œuvre non salariée et au paiement de ses cotisations sociales. La deuxième réalisée par les instituts techniques agricoles intègre la totalité des charges tant du capital que du travail (sur la base, en général, de 2 SMIC/UTH, à l'exception du blé tendre). Il faut souligner que dans un cas comme dans l'autre il s'agit de moyennes qui ne doivent pas masquer la grande hétérogénéité des exploitations agricoles françaises.

Les résultats moyens sont bien sûr fort variables en fonction de la situation des marchés agricoles, des conditions climatiques, des coûts des consommations intermédiaires et en particulier de l'alimentation animale. Au fil des années, les RCAI (avant donc rémunération de l'exploitant) varient fortement suivant les productions de -3% à +30% pour la production de blé, de 3% à 19% pour le porc, de 11% à 21% pour les légumes, de 14% à 21% pour la viande bovine, de 15% à 24% pour le lait. En ce qui concerne la pêche, la marge nette a évolué entre 4% et 12%.

On peut néanmoins faire la distinction entre deux types de production :

- D'une part, on peut distinguer celles pour lesquelles alternent des « bonnes » et des « mauvaises » années, des périodes durant lesquelles les prix de marché et les aides reçues sont supérieures aux coûts de production et celles durant lesquelles la baisse des prix ne permet pas au producteur de se rémunérer. C'est ainsi le cas des producteurs de porc (en positif seulement en 2012, 2016, 2017, 2019 et 2020), de lait, de céréales et de fruits et légumes. Mais cette alternance des bonnes et mauvaises années au gré de cycles du marché et d'aléas climatiques génère un sentiment d'incertitude et une difficulté à se

projeter dans l'avenir. Pour ces productions, une logique de contractualisation, déjà évoquée en 2010, apparaît de plus en plus souhaitable.

- Il y a, d'autre part, les productions qui ne couvrent qu'exceptionnellement la réalité de leurs coûts de production. C'est le cas de l'élevage bovin de races allaitantes et de l'élevage ovin. Le cas de l'élevage bovin et de la production de viande bovine (sur lequel a porté le premier rapport de l'Observatoire en 2011) est, à bien des égards, particulier : le prix de la viande bovine dépend notamment de la conjoncture laitière puisque les vaches de réforme issues de l'élevage laitier représentent au moins la moitié de la production de viande bovine. Mais cette viande est alors une sous-production du lait et n'a pas à proprement parler de coût de production. Sur ces dix années, quel que soit le système d'élevage concerné (naisseur, naisseur-engraisseur...), jamais la recette de l'éleveur de bovins viande (vente des bovins, produits joints, aide) n'a couvert les coûts de production ni ne lui a permis de se rémunérer au-delà d'un SMIC (dans la plupart des cas), voire moins. Nous sommes donc là confrontés à une situation structurelle beaucoup plus que conjoncturelle et il en est de même, quoique de manière un peu moins marquée, pour l'élevage ovin. La revendication au fond légitime et constante au fil de ces dix années d'un meilleur partage de la valeur au profit du maillon agricole se heurte ainsi à l'instabilité des marchés ainsi qu'à leur complexité.

## DIX ANS APRÈS.....

La création de l'Observatoire en 2010 avait obéi à un souci de transparence dans les relations commerciales en France qui avaient une solide tradition d'opacité et d'absence de confiance au point de pousser le législateur à accumuler depuis la loi Royer de 1973 textes, circulaires et autres réglementations. Les États généraux de l'alimentation ont en 2018 marqué une certaine rupture et il faudra attendre un peu au-delà de la pandémie de 2020/2021 pour savoir si cela se traduit dans les mentalités et dans la pratique en matière notamment de contractualisation. Notons d'ailleurs que la France est le pays d'Europe où les relations commerciales sont les plus difficiles, et l'accumulation réglementaire la plus forte. C'est aussi, le seul pays qui a éprouvé le besoin de se doter d'un Observatoire des prix et des marges.

La transparence a donc progressé au-delà du scepticisme initial, des réticences voire des refus, des critiques plus ou moins fondées. Au-delà de la publication toujours attendue de son rapport annuel, l'Observatoire n'a peut-être pas assez été utilisé tant par ses autorités de tutelle que par les parties prenantes siégeant à son comité de pilotage. Et puis il est difficile d'expliquer que la réalité de la formation des prix et des marges est beaucoup plus complexe que ne le laissent penser quelques slogans simplistes autour du « juste prix » ou en se demandant qui est le patron !

Qu'il me soit permis aussi de remercier tous ceux qui au fil des éditions de ce rapport ont permis de l'améliorer malgré des moyens limités et en particulier Philippe Boyer, son premier secrétaire général et véritable « père » de la conception et du développement ultérieur de ce document, ainsi qu'Amandine Hourt qui en a été la première collaboratrice.

Je voudrais enfin dédier ces lignes à la mémoire de l'un de ceux qui a le plus « voulu » la création de l'Observatoire de la formation des prix et des marges en insistant d'ailleurs sur sa dimension agricole : Xavier Beulin était alors président de la FNSEA et c'est son souvenir que nous voudrions rappeler dix ans après.

Philippe CHALMIN,

Président de l'Observatoire de la formation des prix et des marges

